



Rapport de gestion 2024



Fairfly - Cie Magnifique Théâtre ©Guillaume Peret, à Nuithonie

Coriolis Infrastructures est une Association de communes pour la politique culturelle dans l'agglomération de Fribourg fondée en 1999, afin de réaliser et exploiter une salle de spectacles à Fribourg, Equilibre, et un centre de création scénique à Villars-sur-Glâne, Nuithonie. Elle est financée par six communes, Fribourg, Villars-sur-Glâne, Granges-Paccot, Givisiez, Corminboeuf et Matran, ainsi que par le Casino Barrière de Fribourg.

L'année en un coup d'œil

L'année 2024 de Coriolis Infrastructures a été marquée par différentes améliorations et modifications du fonctionnement de l'association, en particulier l'officialisation et la mise en ligne de critères concernant les subventionnements de Coriolis Infrastructures aux infrastructures tierces (hors Equilibre et Nuithonie) ainsi que la sélection d'un nouveau Conseil de fondation pour la Fondation Equilibre et Nuithonie, lequel a pris ses fonctions le 1^{er} juin 2024.

En parallèle, le Copil pour la gouvernance culturelle a continué ses réflexions et travaux, en organisant différentes rencontres avec les communes et les faîtières culturelles du canton.

Le Casino Barrière a vu son chiffre d'affaires baisser de manière drastique et semble ne pas retrouver son niveau de 2019 (précédant les années covid). Ainsi l'apport 2024 du Casino subit une diminution de 16,84% par rapport à 2023.

Travaux du COPIL pour la gouvernance culturelle régionale

Suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les agglomérations, les tâches de promotion de l'Agglomération de Fribourg doivent être reprises par de nouvelles entités. La Préfète de la Sarine a été sollicitée afin d'organiser cette reprise qui concerne notamment la promotion culturelle et par conséquent la politique culturelle régionale. Un Comité de pilotage constitué de représentant-e-s de la Préfecture de la Sarine, de l'Agglomération de Fribourg, de la Ville de Fribourg et de Coriolis Infrastructures a été mis en place en 2023.

En 2024, trois rencontres ont été organisées, permettant de présenter les résultats des travaux du Copil et d'entendre les différents acteurs concernés :

- 26 juin 2024 : première séance avec les représentant-e-s des communes de la Sarine, ainsi que Guin et Tavel
- 25 septembre 2024 : séance avec les faîtières cantonales
- 4 octobre 2024 : deuxième séance avec les représentant-e-s des communes de la Sarine, ainsi que Guin et Tavel

En parallèle, le Canton de Fribourg a mis en consultation sa proposition de modification de loi sur les affaires culturelles. Le Copil ainsi que le Comité de Coriolis Infrastructures ont rédigé et fait parvenir leur réponse au Canton.

Renouvellement du Conseil de Fondation de la Fondation Equilibre Nuithonie

Le Comité de Coriolis Infrastructures a eu le plaisir d'élire en 2024 les nouveaux membres et le nouveau Président du Conseil de Fondation de la Fondation Equilibre Nuithonie. Cette élection fait suite à la modification des statuts de la Fondation stipulant notamment que les membres du Comité de direction de Coriolis Infrastructures ne peuvent plus faire partie du Conseil de Fondation. Les membres suivants ont accepté de constituer le nouveau Conseil de Fondation :

- Philippe Guex (Président)
- René Schneuwly (représentant des communes Coriolis hors-siège)
- Suat Ayan Janse van Vuuren (représentante des communes Coriolis hors-siège)
- François Grangier (représentant de Villars-sur-Glâne)
- Elias Moussa (représentant de Fribourg)
- Markus Baumer
- Christiane Castella Schwarzen
- Matthieu Corpataux
- Marco Crotti
- Katharina Fromm

Comptes 2024

Compte de résultat

Produits

En fonction de l'apport du Casino Barrière, le Comité de direction a arrêté la participation 2024 des communes membres à CHF 32.50 par habitant. Selon la population légale de 61'469 habitante·e·s, la participation des communes s'est élevée à **CHF 1'997'742.50** (CHF 1'994'557.50 en 2023) soit 70% du total des produits (65% en 2023). A cela s'ajoute CHF 8'940.- remboursé par Villars-sur-Glâne suite à une correction du décompte 2023.

La Convention du 13 novembre 2007 prévoit que le Casino de Fribourg verse à Coriolis Infrastructures, par avances trimestrielles, le 12,5% du produit net des jeux (PNJ). Pour l'année 2024, l'Association a encaissé **CHF 874'000.-** (CHF 1'051'000.- en 2023) soit 30% du total de la participation des communes et des apports du Casino (35 % en 2023).

Les intérêts bancaires ont rapporté **CHF 1'178.72**.

Le total des produits se monte à **CHF 2'881'861.22** (CHF 3'048'246.05 en 2023).

Charges

Conformément à ses buts statutaires, à son budget 2024 et en accord avec le Règlement du Fonds culturel de l'agglomération de Fribourg, Coriolis Infrastructures a affecté ses produits au financement de la politique culturelle dans l'agglomération de Fribourg.

Charges en lien avec la Fondation Equilibre et Nuithonie

Conformément au Mandat de prestations 2022-2024 avec la Fondation Equilibre et Nuithonie, la participation aux frais d'exploitation de sa saison ordinaire se monte à **CHF 2'085'000.-** et la participation au renouvellement de l'équipement des théâtres, à **CHF 70'000.-**

Les primes ECAB et Zurich Assurances s'élèvent à **CHF 55'795.95**. (CHF 52'5'699.25 en 2023).

En raison de la baisse conséquente de l'apport du Casino de Fribourg à Coriolis, la Réserve rénovation et entretien ne sera pas renflouée en 2024.

Coriolis Infrastructures subventionne les communes siège pour l'entretien des infrastructures Equilibre et Nuithonie. **CHF 52'306.10** ont été investis en 2024 :

- **Equilibre** : CHF 43'479.40 concernant le remplacement du glycol, la révision de vannes, des interventions sur l'automate programmable, l'isolation du réseau de récupération, des travaux sur les portes et des travaux de curage. Des travaux imprévisibles et urgents ont contraint Equilibre à dépasser le budget prévu de CHF 30'000.-. Ce dépassement de budget a été validé par le Comité de direction lors de sa séance du 18 février 2025.
- **Nuithonie** : CHF 8'826.70 concernant des remplacements de serrure, de servomoteur, de batteries et de display pour le chauffage, de réparation de lumières, de l'avant-toit et de prises, de réfection de peinture et de mise aux normes d'installations.

Charges en lien avec d'autres infrastructures

Les charges pour les subventions versées aux « autres infrastructures culturelles » s'élèvent à **CHF 450'228.-** et ont permis d'améliorer les infrastructures et l'équipement des associations ou fondations culturelles suivantes :

- Nouveau Monde
- Le Bilboquet
- Le Nouvel Opéra Fribourg/Freiburg
- Bruit Rose
- Association CSM
- La Tour Vagabonde

- Friart
- O.V.N.I.
- Fri-Son
- TRNSTN radio
- Belluard Bollwerk International

Pour rappel, chaque année Coriolis Infrastructures soumet à la Commission fédérale des maisons de jeux (CFMJ) un dossier justifiant l'utilité publique des montants versés par le Casino. Les montants versés sous forme de subventions aux « autres infrastructures culturelles » permettent de justifier une partie importante de la contribution du Casino.

Charges en lien avec la politique culturelle régionale

CHF 6'572,15 ont été utilisés pour l'organisation d'évènements et le financement de traductions en lien avec les travaux pour la gouvernance culturelle régionale. Les jetons de présence des membres du copil pour la gouvernance culturelle régionale se montent à CHF 2'400.-.

En 2024, l'institution Fri-Son a fait part à ses subventionneurs publics principaux (Agglomération de Fribourg et Loterie romande), ainsi qu'à la Ville de Fribourg de sa situation financière critique. L'Agglomération de Fribourg et la Ville de Fribourg ont décidé d'aider l'association en finançant un audit financier ayant pour but la mise en place de mesures soutenant l'association à gérer ses budgets et ses investissements. Interpelée par l'Agglomération de Fribourg, et sensible à maintenir la pérennité des salles de musique actuelle dans la région, Coriolis Infrastructures a décidé de participer au financement de l'audit à travers une contribution de CHF 18'000.- puisée dans le budget CULTURE2030 – politique culturelle. L'audit a débuté fin 2024 et sera mené durant les premiers mois de 2025.

CHF 30'000.- ont été versés à l'association In Situ pour son agenda culturel numérique considéré comme infrastructure culturelle informatique et répondant à l'objectif 5 de CULTURE2030 « Valoriser et communiquer l'offre culturelle ».

Autres charges

Les jetons de présence s'élèvent à **CHF 13'770.-** (CHF 11'7000.- en 2023).

Les mandats administratifs s'élèvent à **CHF 94'106.-** (CHF 85'816.85 en 2023), dont CHF 87'990.- pour la gestion administrative de Coriolis Infrastructures (correspondant à l'offre de l'Agglomération pour un·e collaborateur·trice à 70%), ainsi que **CHF 6'116.-** pour le mandat de cheffe de projet pour la gouvernance culturelle régionale.

Les frais administratifs s'élèvent à **CHF 3'453.70.** Ils comprennent des frais de séance pour CHF 1'048.45, CHF 504.05 de frais d'imprimés et publications, CHF 276,20 de frais bancaires et CHF 1'625.- d'honoraires (frais de révision). La différence avec le budget a été notée et prise en compte dans le budget 2025.

Le total des charges s'élève à **CHF 2'881'631,90** (CHF 3'019'286.84 en 2023).

Résultat

Le compte de résultat dégage un **solde positif** de **CHF 229.32** (résultat 2023 : bénéfice de CHF 8'959.21).

Le bénéfice reporté au 1^{er} janvier 2025 se monte à **CHF 606'921.38** (CHF 606'692.06 au 01.01.2024).

Le bénéfice reporté, qui représente la fortune de Coriolis Infrastructures, lui permet de pouvoir répondre à un éventuel non-allégement fiscal de la Commission fédérale des Maisons de Jeux, qui ferait tomber le soutien du Casino Barrière de 12,5% à 8% du Produit net des jeux.

Compte d'investissement

Produits

En 2024, CHF 123'909.55 ont été puisés dans la réserve rénovation et entretien de CHF 722'991.32, la réduisant à un total de CHF 599'081.77. En raison de la baisse de la contribution du Casino de Fribourg, la réserve n'est pas renflouée en 2024. L'entretien des bâtiments devenant désormais une priorité et un enjeu économique majeur, il sera important d'assurer la possibilité de financement pour les besoins à venir.

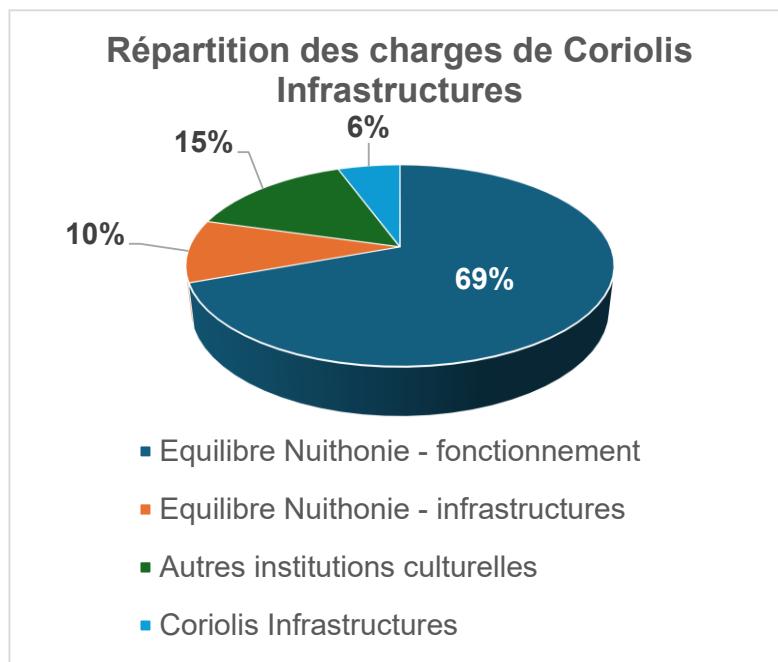
Charges

Les investissements pour Equilibre et Nuithonie s'élèvent à **CHF 123'909.55** et se répartissent de la manière suivante :

- CHF 35'959.90 pour Equilibre : travaux pour la cage d'ascenseur, l'automatisme des portes et l'entretien CVS.
- CHF 87'949.65 pour Nuithonie : curage des canalisations, remplacement des stores extérieurs, remplacement de néons par des LED, remplacement du logiciel de gestion des clefs, installation de prises triple dans le couloir des loges, réfection de la gaine de la toiture de Mummenschanz, remplacement de l'adoucisseur et le remplacement du plancher de la scène de la petite salle.

Répartition des charges de Coriolis Infrastructures

En 2024, 69% des charges de Coriolis Infrastructures sont liées à la Fondation Equilibre et Nuithonie, 10% aux infrastructures de la FEN, 6% au fonctionnement de Coriolis et 15% à l'investissement dans d'autres infrastructures culturelles.



Coriolis Infrastructures

Organisation

Les tâches de Coriolis Infrastructures sont effectuées par Christine Pittet (70%) qui est engagée par l'Agglomération de Fribourg. Les comptes sont tenus et préparés par Sophie Alaimo, responsable comptable pour l'Agglomération de Fribourg. Ces deux personnes sont engagées par mandat de Coriolis auprès de l'Agglomération de Fribourg.

Organes

Assemblée des délégué.e.s - 2021-2026

Les communes ont délégué leurs représentant.e.s, suivant la répartition suivante :

Monsieur	Baechler	André	1700 Fribourg
Madame	Morel	Marie-Gertrude	1700 Fribourg
Monsieur	Steiert	Thierry	1700 Fribourg
Madame	Giller-Zbinden	Marie	1700 Fribourg
Monsieur	Egger	Benjamin	1700 Fribourg
Monsieur	Barras	Maxime	1700 Fribourg
Monsieur	Stoeckli	Jérémie	1700 Fribourg
Madame	Menétrey	Fabienne	1700 Fribourg
Madame	Brouchoud	Marie-Hélène	1752 Villars-sur-Glâne
Monsieur	Grangier	François	1752 Villars-sur-Glâne
Monsieur	Carrel	Olivier	1752 Villars-sur-Glâne
Monsieur	Clément	Frédéric	1752 Villars-sur-Glâne
Madame	Monney	Lucie	1752 Villars-sur-Glâne
Monsieur	Overney	Edouard	1752 Villars-sur-Glâne
Monsieur	Chassot	Philippe	1763 Granges-Paccot
Monsieur	Litandi	Yves	1763 Granges-Paccot
Madame	Ayan Janse van Vuuren	Suat	1762 Givisiez
Monsieur	Schnyder	Simon	1762 Givisiez
Madame	Rugo Graber	Paola	1720 Corminboeuf
Madame	Angéloz	Chantal	1720 Corminboeuf
Monsieur	Gabaglio	Simon	1753 Matran
Monsieur	Pierret	Christophe	1753 Matran

L'Assemblée ordinaire du 12 juin à Villars-sur-Glâne a adopté, sur proposition de la commission financière, les comptes 2023. L'Assemblée a été suivie d'un apéritif dans le restaurant Vroom de Nuithonie dont la mise à niveau des locaux a été financée par Coriolis.

L'Assemblée ordinaire du 12 décembre s'est tenue à Granges-Paccot, au Casino Barrière. Sur proposition de la commission financière, elle a adopté le budget 2025. L'Assemblée a été suivie d'une présentation de l'association BURO, centre de soutien administratif pour les acteurs et actrices culturels.

Comité de direction

Le Comité de direction est présidé par Mme Lise-Marie Graden, Préfète du District de la Sarine, la vice-présidence étant assurée par M. René Schneuwly (Granges-Paccot) jusqu'en juin 2024. M. Schneuwly a été remplacé en juin 2024 par M. Alexis Overney, la vice-présidence a quant à elle été reprise par M. Gilles de Reyff (Givisiez). Les autres membres du Comité sont Mesdames Valentina Marthaler (Villars-sur-Glâne) et Isabelle Bussey (Corminboeuf), remplacée en juin 2024 par M. Alain Lunghi, ainsi que Messieurs Laurent Dietrich (Fribourg) et Jean-Luc Dumoulin (Matran).

Séances

22 séances de travail se sont tenues en 2024, réparties de la manière suivante :

- Comités de direction : 10
- Copil pour la gouvernance culturelle régionale : 5 + 3 séances avec les communes ou les faïtières
- Commission financière : 4

A cela s'ajoute quelques rencontres extraordinaires : rencontre avec l'association tear, rencontre pour l'audit financier de Fri-Son et quelques séances concernant la Fondation Equilibre Nuithonie.



Association de communes pour la politique culturelle dans l'agglomération de Fribourg
C/O Agglomération de Fribourg – Bd de Pérollles 2 – 1700 Fribourg – 026 321 39 57